

de laditte isle iusqu'à l'Isle Percée, il y a quelque soixante ou septante lieuës. Puis continuant laditte coste, qui va deuers l'Est, on rencontre vn destroit qui peut tenir deux lieuës de large & vingt-cinq de long (1). Du costé de l'Est est vne isle qui s'appelle Saint Laurens (2), où est le Cap-Breton, & où vne nation de sauuages appelez les Souricois hyuernent. Passant le destroit de l'isle de Saint Laurens, costoyant la coste d'Arcadie (3), on vient dedans vne baye (4) qui vient ioindre laditte mine de cuiure. Allant plus outre, on trouue vne riuiere (5) qui va quelques soixante ou quatre vingts lieuës dedans les terres, laquelle va proche du lac des Irocois, par où lesdicts sauuages de la coste d'Arcadie leur vont faire la guerre. Ce serait vn grand bien, qui pourroit trouuer à la coste de la Floride quelque passage qui allast donner proche du fufdict grand lac, où l'eau est salée, tant pour la navigation des vaisseaux, lesquels ne seroient subiects à tant de perils, comme ils sont en Canada, que pour l'accourcissement du chemin de plus de trois

1603.

Destroit
entre la
grande terre
& vne isle.

Souricois &
où ils hy-
uernent.

De la mine
de cuiure.

Riuiere à la
coste d'Arca-
die allant
proche du lac
des Irocois.

(1) Par le contexte, on voit que l'auteur parle du détroit de Canseau, qui n'a cependant ni autant de longueur, ni autant de largeur.

(2) Le nom de Cap-Breton a prévalu.

(3) Acadie. Il est possible que Champlain ait cru retrouver, dans ce mot, un nom de la vieille Europe; mais il ne tarda pas à revenir de cette idée, si toutefois ce n'est point ici une simple faute de typographie. La commission de M. de Monts, qui est du 8 novembre de cette année 1603, renferme, entre autres, le passage suivant : « Nous étans dès long temps a, informez de la situation & condition des pais & territoire de la Cadie... » On lit, dans Jean de Laet, en tête d'un chapitre de sa Description des Indes Occidentales : « *Contrées de la Nouvelle-France qui regardent le Sud, lesquelles les François appellent Cadie ou Acadie.* » Si nous tenons ce nom des premiers voyageurs français, il est très-probable qu'ils le tenaient eux-mêmes des sauvages du pays : car ce mot se retrouve dans plusieurs noms de l'endroit ou des environs, comme Tracadie, Choubenacadie, qui sont certainement d'origine sauvage.

(4) La baie Française, aujourd'hui la baie de Fundy.

(5) La rivière Saint-Jean, que les sauvages appelaient *Ouigoudi*. (Voir édit. 1613, ch. III).